



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 3660

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le service civique. Lors du discours d'Aulnay-sous-bois sur la jeunesse, le 7 avril 2012, M. François Hollande a annoncé un objectif de 100 000 jeunes dans le service civique. Créée le 12 mai 2010, sous le quinquennat de M. Nicolas Sarkozy, l'agence du service civique comptait 15 000 jeunes volontaires dès 2011 et 25 000 en 2012. À l'occasion de son audition devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation, Mme Valérie Fourneyron a réaffirmé les objectifs du Président de la République et son souhait de créer les conditions d'« une montée en charge de ce dispositif » dans le cadre du programme pluriannuel 2013-2015. C'est pourquoi il voudrait connaître le détail des évolutions envisagées par l'actuel Gouvernement pour ce dispositif.

Texte de la réponse

Le service civique est un outil privilégié de l'engagement des jeunes de 16 à 25 ans reconnu et plébiscité par l'ensemble des acteurs du monde associatif. Ce dispositif permet aux jeunes de se mettre au service de la nation en développant la solidarité entre les générations, entre différentes cultures au sein de divers territoires. Afin de poursuivre la montée en charge du dispositif, les crédits relatifs au programme « service civique » seront augmentés. Les objectifs de recrutement ont ainsi été fixés en 2013 à 30 000 jeunes dans la perspective d'atteindre 100 000 en 2017. Par ailleurs, pour inciter les jeunes à s'engager, un travail est mené pour développer le nombre d'offres de missions proposées par les organismes déjà agréés et pour diversifier les structures susceptibles d'accueillir des jeunes en service civique. Parallèlement à l'augmentation du nombre de missions, une attention particulière est portée à leur qualité et, de façon plus générale, à celle du projet d'accueil proposé aux jeunes. Il s'agit ainsi d'améliorer l'accessibilité du dispositif à toutes les catégories de la population et à tous les territoires.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3660

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 septembre 2012](#), page 4891

Réponse publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7402